

Le comité de Pilotage doit veiller à ce que : - les écarts soient justifiés par les structures concernées ; - la trésorerie régionale de Kayes doit fournir aux collectivités locales bénéficiaires des patentes le détail des montants transférés par société - prendre les mesures nécessaires pour que les entités déclarantes au niveau local intègrent le processus ITIE depuis la phase de cadrage.	CP	A exécuter	Organiser un cadre de concertation entre les services techniques (MEF, impôts, trésor? CPS), les compagnies minières (toutes les compagnies déclaratrices) et les niveaux des collectivités (PA)	Ecart sur les transferts infranationaux justifiés														
Veiller à ce que les activités prévues dans la feuille de route pour la divulgation de la propriété réelle soient achevées dans les échéances initialement planifiées afin que le Mali soit en conformité avec l'exigence de la norme ITIE au 1 er Janvier 2020.	CP	En cours d'exécution	Poursuivre la mise en œuvre de la feuille de route	Feuille de route pleinement mise en œuvre et le Mali est prêt à l'horizon 2020														
Justification des exportations déclarées d'or et fourniture des informations sur la nature des sociétés exportatrices (les comptoirs)	CP	A exécuter	Elargir le cadre à l'INSAT, DGD, DGCC, Union des comptoirs, chambre des Mines	Ecart sur les quantités d'Or exportées justifiées														
Amélioration des rapports de la section des comptes	CP/SC	A exécuter	Elargir le cadre de concertation à la section des comptes	Rapport de la section des comptes améliorés														

Bamako, le 22/02/2019

Secrétaire Permanent

Django Mady COULIBALY
Chevalier de l'Ordre National

